

<https://enseignants.se-unsa.org/Protocole-sanitaire-un-cadrage-a-l-epreuve-de-la-faisabilite>



Enseignants de l'Unsa

Protocole sanitaire : un cadrage à l'épreuve de la faisabilité

- Qualité de vie au travail - Hygiène et sécurité, conditions de travail -

Date de mise en ligne : jeudi 30 avril 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Un groupe de travail émanant du Comité ministériel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni ce jeudi 30 avril pour présenter aux organisations syndicales les projets de protocoles sanitaires prévus dans le cadre de la réouverture des écoles et des collèges les 11 et 18 mai prochains.

Ce cadrage national très attendu doit être rendu public dans sa version finalisée pendant le weekend du 1er mai. Le SE-Unsa estime que ces documents officiels seront des points d'appui essentiels mais qu'ils attendront lundi 4 mai pour être travaillés par les équipes pédagogiques qui ne supportent plus d'avancer dans le flou et à marche forcée.

Les protocoles envisagés par le ministère sont des cahiers des charges de préconisations sanitaires très précises, très détaillées, tant pour les personnels de l'Éducation nationale que des collectivités territoriales.

Malgré cela, dans les projets demeuraient de nombreuses zones d'incertitudes parmi lesquelles l'Unsa Éducation a relevé :

- absence d'un cadrage juridique clarifiant les responsabilités de chacun ;
- flou sur le nombre d'élèves accueillis par classe en fonction de la superficie ;
- encadrement nécessaire en personnel pour mettre en place les préconisations, notamment en matière d'aide aux enfants pour les gestes d'hygiène et de nettoyage du matériel et des locaux ;
- absence de règles spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs ou en situation de handicap ;
- autorité qui valide les projets d'organisation.

Si ces documents sont très stricts, ils ont le mérite d'être conformes aux préconisations du conseil scientifique.

Pour le SE-Unsa, il aurait été inconcevable que l'École soit régie par un cadre en deçà des règles imposées à l'ensemble de la société. Pour autant, ces protocoles doivent maintenant être mis en oeuvre et vont se heurter aux principes de réalité et de faisabilité dans la majorité des écoles et des collèges.

Pour le SE-Unsa, ils constituent le seul point d'appui pour permettre ou non une reprise aux dates prévues. Il faut maintenant du temps aux équipes pour voir ce qui est faisable ou pas dans chaque lieu. Ce sont bien ces protocoles qui, si les conditions ne sont pas réunies, devront protéger l'École, les élèves et les personnels d'une reprise précipitée, insécurisée et imposée.